

## **Règlement de manoeuvre de l'Artillerie**

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'Artillerie : Approuvé le 2 Nov. 1950 sous le n° 9537 EM/ FAG/3-1 . 3° série . Titre XX-A, Emploi, Organisation et mise en oeuvre du Groupe d'obusiers de 105 tracté. [ART. 402]

Adresse bibliographique : Paris : Impr. Nat., 1951

Description matérielle : 1 vol. (80 p.) ; 21 cm

Autre variante du titre : [Emploi.]

[Organisation et mise en oeuvre du Groupe d'obusiers de 105 tracté. [ART. 402].]

Sujet(s) : ART. 402

Artillerie, groupe d'obusiers de 105 tracté, Emploi et mise en oeuvre